



Fontaine Fontaines

informations



Fête de l'école

Assistance nombreuse et chaleur ont marqué cette édition 2015 de la fête de l'école. Le public (impartial bien sûr) a admiré et applaudi les performances artistiques de nos chers élèves mis en scène par une équipe pédagogique innovante.



Les danseurs



Les canards



La Zumba



Les chanteurs



Et après la remise des prix par les maires et adjoints de St Vigor et de Fontaine, la kermesse a permis à tous de tester son habileté. Un grand merci aux animateurs bénévoles !!!

ETE 2015

Ce premier semestre aura été, pour notre commune, riche en travail et événements. Le conseil municipal a tout d'abord travaillé pour proposer et faire valider par le percepteur le budget 2015. Cet exercice fut ardu, car il a fallu composer avec les baisses de dotations de l'état (-10 % par rapport à 2014) et les dépenses supplémentaires liées aux nouveaux rythmes scolaires. C'est dans ce contexte que nous avons tous travaillé, afin de pouvoir, comme nous vous l'avions annoncé, éviter une hausse de nos impôts communaux en 2015.



Les dépenses de fonctionnement et les investissements ont été analysés finement pour qu'au final le conseil puisse tenir cet engagement. Sur ma proposition, pour participer à la baisse des dépenses, le conseil a réduit les dépenses liées aux indemnités des élus de 10 % tout en créant un poste de conseillère déléguée à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, attribué à Laurence Huzé.

Un autre point important a été l'arrêt du ramassage des déchets verts et des encombrants effectué jusqu'alors par la CAPE. Nous avons fait entendre notre mécontentement lors des conseils communautaires mais une large majorité de délégués a approuvé cette réduction de service. Depuis juin, les dépenses liées à la location et au transport des bennes vers la déchetterie de St Aquilin sont maintenant à la charge de la commune. Après l'été, nous ferons un bilan du fonctionnement de cette nouvelle procédure avant de la reconduire.

D'autres challenges nous attendent pour la deuxième partie de l'année : l'engagement des travaux, dont vous trouverez le détail dans ce bulletin, la mise en place de l'enlèvement des encombrants avant la fin de l'année, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos espaces verts...

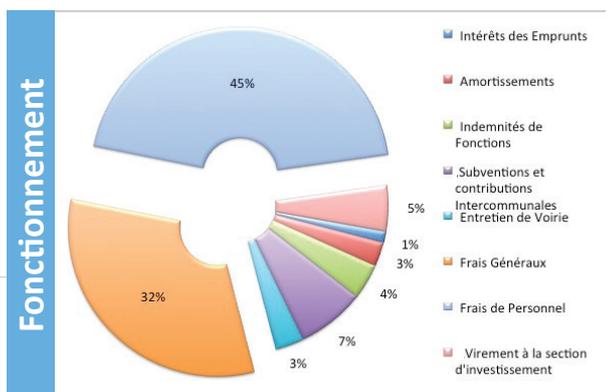
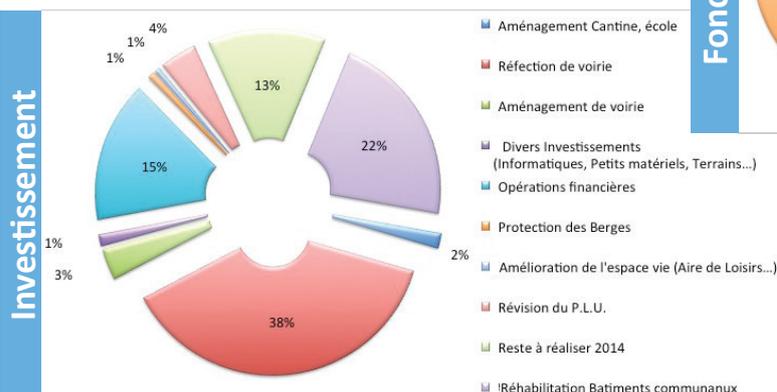
Je compte sur le civisme et l'aide de tous pour limiter nos dépenses.

Pour répondre à vos demandes, l'éclairage public est maintenu jusqu'à minuit le vendredi et le samedi.

A l'approche de cette période estivale, je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter de très agréables vacances.

Budget 2015

- Maîtrise des dépenses
- Maintien des investissements
- Pas d'augmentation de la pression fiscale





Descente rue des Petits Bois

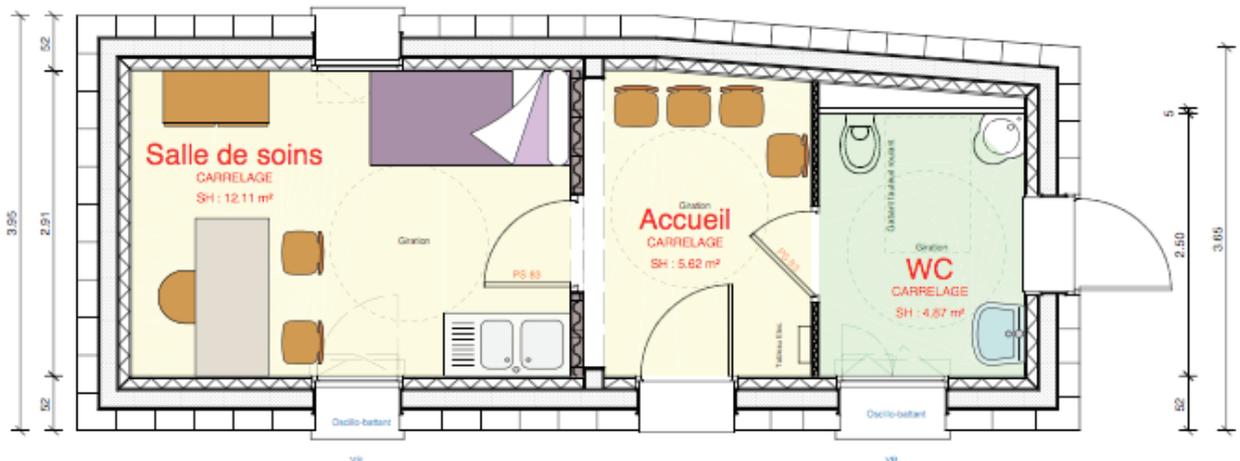
Afin d'éviter les problèmes d'inondations survenus dans la côte des Petits Bois, la mairie engagera des travaux qui permettront de canaliser les eaux de ruissellement. Le chantier débutera pendant le quatrième trimestre de 2015. L'objectif est de le terminer avant la fin de l'année.

Signalisation 30

Afin de protéger les piétons dans le centre bourg, un marquage au sol rappelle que la vitesse est limitée à 30 km/h.

Rénovation (local service à la personne)

Le conseil municipal a voté le projet d'aménagement consistant à rénover le local situé à gauche de la mairie. Ces travaux permettront de créer une salle de soins pouvant accueillir une infirmière, mais aussi des WC accessibles aux personnes handicapées. Les normes seront respectées puisque les évacuations de la mairie et de ce nouvel équipement seront reliées à la mini station d'épuration autonome de la salle des fêtes et de l'école. Les travaux devraient commencer à la rentrée 2015.



Entretien des haies et des arbres



Soleil et pluie, la saison est propice à l'explosion des végétaux qui font notre bonheur et rendent notre environnement si agréable. Ça pousse, ça pousse ! Mais il nous faut veiller à ce que nos arbres et nos haies ne gênent ni nos voisins ni la circulation sur nos rues et nos chemins.

Il est important de rappeler que chaque propriétaire est tenu d'entretenir les haies et les arbres en bordure de sa propriété.

Il est également tenu d'entretenir les fossés pour que rien ne puisse gêner la circulation des eaux, tant en situation normale qu'en cas de crue.

L'heure du bilan : des ateliers TAP très appréciés



Premiers concernés par les TAP, les enfants ont aimé ces moments de détente à l'école.

Les animateurs ont été ravis d'avoir partagé leur temps avec les enfants.

Les parents sont également satisfaits dans l'ensemble. Un sondage sur l'organisation de la semaine à la rentrée prochaine a été réalisé et la formule actuelle a retenu la préférence des parents.



Au programme : arts clownesques, piano, chants, bricolages encadrés, arts plastiques, lecture de contes, baseball, athlétisme, relaxation, écriture, jeux en anglais, jeux de société, photo, modelage, connaissance de la forêt...

Du fait de leurs choix, des enfants d'âges différents partageaient les mêmes ateliers et l'esprit d'équipe entre grands et petits était de mise. La participation de seniors dynamiques a permis de tisser des liens. Les enfants disent notamment un grand merci à Maryvonne Lepinteur, Marie-Claire Dehaumont et Jean L'Hostis. Le changement positif de comportement de certains enfants a été remarqué par les animateurs au fil des ateliers.



Aux beaux jours les ateliers en plein air ont été les privilégiés. Athlétisme avec Valentine notre championne de France et baseball avec Mylène au City, toutes deux secondées par Franck. Céline occupait les petits dans le pré. Christian Schéna, agent forestier, accompagnait les enfants en forêt. L'atelier piano-chant était réservé aux plus grands des maternelles.



Coût élevé de l'application de la réforme : 200 €/an par enfant (70 ateliers).

L'unique aide perçue par la commune est une subvention de l'Etat de 50 €/enfant.

La signature d'un projet éducatif territorial (PEDT) avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale conditionne cette aide pour l'avenir. La gratuité souhaitée par les élus n'a pu être maintenue après le 31 décembre 2014. Une participation financière des familles (1,10 € l'atelier) a été votée en conseil municipal. Le solde est financé par la commune.

D'autre part, les coûts engendrés par la demi-journée supplémentaire d'enseignement du mercredi matin (rémunération Atsem/garderie) et les frais de transport vers l'ALSH de Jouy sont à la charge exclusive de la commune.

Malgré la baisse générale des dotations budgétaires, le conseil municipal n'entend pas rogner sur le budget Enfance.

Carnaval

Cette année, le mardi gras fut haut en couleurs puisqu'un défilé joyeux a traversé le village. Tous les enfants de l'école avaient revêtu leurs plus beaux déguisements.

Les délégués des parents d'élèves, assistés des animateurs périscolaires ont orchestré l'après-midi festif. Le personnel communal assurait, pour sa part, la sécurité des enfants sur les routes.



De nombreux parents accompagnèrent le cortège. C'est déguisé que tout ce petit monde regagna la salle communale où les membres du club du Rosey accueillirent les garnements avec des crêpes au chocolat.



Garderie / Restaurant



A la garderie, les crêpes de la Chandeleur font des heureux... Nous comprenons pourquoi les enfants sont ravis de se rendre dans l'ancre de Catherine et Patricia.



Les constructions réalisées avec les éternels LEGO et KAPLA font toujours fureur surtout chez les garçons qui rivalisent d'imagination. Les jeux de société ont toujours la côte à la garderie.

Le Mille Bornes, qui date de 1954, continue d'être plébiscité par les enfants à côté de jeux plus récents tels Halli-Galli ou la Guerre des moutons. Les parents arrivent toujours trop tôt car les parties ne sont pas finies !

Les tableaux de Catherine sont une invitation à la création et certains s'y essaient avec succès.

Qui a dit que les enfants ne jureraient que par les jeux électroniques ?



Rentrée 2015

La rentrée des élèves aura lieu mardi 1er septembre.

L'effectif prévisionnel de l'école est de 122 élèves réparti comme suit :

- Classe de PS/MS 25 élèves (14 PS et 11 MS)
- Classe de GS/CP 25 élèves (17 GS et 8 CP)
- Classe de CP/CE1 26 élèves (8 CP et 18 CE1)
- Classe de CE2/CM1 23 élèves (17 CE2 et 6 CM1)
- Classe de CM1/CM2 23 élèves (8 CM1 et 15 CM2)

Mme Mylène Bonnegent assurera désormais la classe des PS/MS.

Un nouvel enseignant sera nommé pour la classe des GS/CP.

Mme Hélène Cochard prendra la décharge de M. Rodrigue Juge.

Remerciements dons caisse des écoles

Les enfants de l'école remercient chaleureusement tous les généreux donateurs qui ont permis de contribuer à l'achat des livres de prix et des voyages de fin d'année.

Rappel : ces sommes ouvrent droit à 40 % de réduction d'impôts ...



Un p'tit cours d'histoire

Au milieu du XVIII^e siècle, le roi de France Louis XV demanda au cartographe César François Cassini de Thury (de l'Académie des sciences, maître des comptes et directeur de l'observatoire) de dresser une carte géométrique du royaume de France. Sur 182 « feuillets », une carte du royaume de France est alors dressée à une échelle de 1 : 86 400^eme (une ligne pour cent toises).



Les levées cartographiques commencèrent en 1753 par César François Cassini de Thury et furent terminées par son fils, Jacques Dominique Cassini, en 1789.

Louis XV pouvait voir le château de la Ronce, le moulin de l'Aulnaie ainsi que nos sources.

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Fontaine Animation

Les activités de Fontaine Animation pour la période 2014/2015 ont été au rendez-vous. La récente activité Zumba animée par Mme Yasmina Bayle a tenu toutes ses promesses, et c'est avec 16 personnes tout au long de l'année que cette équipe a pu perdre des calories. Les autres sections, comme le tennis de table et le dessin ont maintenu le cap malgré des effectifs réduits. Peu importe le nombre tant que le plaisir est là. Avec l'arrivée de deux nouveaux professeurs la section Gym, sur deux créneaux horaires différents, a permis à chacun d'y trouver son compte.

A partir du 1er septembre, nous retrouverons bien sûr les activités déjà existantes sous la nouvelle présidence de Christophe Maron. Nous avons également deux sections en projet : extension de la Zumba dédiée aux enfants et des sessions de formations aux premiers secours pour tous.

Notre équipe de bénévoles a également organisé la bourse aux plantes du printemps, beaucoup de monde est passé par la salle communale afin d'échanger diverses plantations. Prochain rendez-vous le 25 octobre. En novembre un concours photos sera organisé (voir en page 9).



La Zumba

Nous vous invitons à venir tester les activités de Fontaine Animation à partir du 1er septembre.

Gymnastique : mercredi de 9h à 10h
 lundi de 18 h 30 à 19 h 30
 Zumba : mercredi de 19 h 45 à 20 h 45
 Dessin : jeudi de 20 h 30 à 22 h 30
 Tennis de table (adulte) : vendredi de 19 h à 20 h

Club du Rosey

Le club du Rosey permet de créer un lien social. Les gens peuvent se rencontrer et passer un bon moment. Il se réunit le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois à partir de 14h30 pour le plaisir de jouer dans la convivialité et la bonne humeur. Il propose aussi des promenades et par belles journées des parties de pétanque sur le boulodrome de l'aire multisports. Chaque séance est suivie d'un goûter confectionné par rotation par les adhérents. Le club organise également des repas, des sorties pour assister à des spectacles et des concours de belote.

Les moments forts du premier semestre :

- Assemblée générale du 28 janvier et sa traditionnelle galette
- Participation au carnaval et à la fête de l'école.
- Repas paella courant mars, repas au Terminus du Goulet en avril.
- Visite de la chèvrerie : la Bikette Caugéenne.
- Barbecue pour clôturer ce semestre bien chargé.

FOIRE A TOUT

FONTAINE
 sous **JOUY**
13 septembre
2015



Vous voulez nous rejoindre ? Contactez E. Levesque 02 77 12 71 59 ou S. Nanuel 07 62 07 56 59

Sortie ornithologique



Une sortie, guidée par Philippe Girard de la LPO (ligue protectrice des oiseaux) a rassemblé une trentaine de personnes, le samedi 16 mai dans la forêt de Fontaine. Un grand merci à Christian Schéna, agent forestier à la DDTM et propriétaire de parcelles boisées à Fontaine, qui a eu l'initiative de ce nouveau « Rendez-vous nature ».

C'est le pouillot véloce qui accueillait le premier les apprentis ornithologues. Son chant ressemble au bruit des pièces comptées et son surnom est le compteur d'écus.



Bike tour

Le 26 avril, répondant à l'appel de l'Office de Tourisme des Portes de l'Eure, les cyclistes VTT se sont élancés à la découverte de la vallée de l'Eure. Partis de Croisy s/Eure, ils ont roulé jusqu'à Fontaine en passant par Cocherel, avant un retour au moulin du Bechet pour un goûter bien mérité. Au passage, les maires des communes ont pu expliquer leur politique de fleurissement des villages.

Les participants ont aussi pu visiter le Moulin de Fontaine et le jardin de L'Aulnaie. Cette sortie familiale sera à nouveau organisée l'année prochaine en espérant une météo plus ensoleillée.





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération « Tranquillité Vacances » concerne les mois de juillet et août. Des patrouilles de la gendarmerie surveillent votre domicile durant vos absences. Vous devez faire une demande à la gendarmerie de Pacy au moins 48 heures avant le départ. Munissez-vous d'un justificatif de domicile.

Gendarmerie : 1 rue de René Prin
02 32 36 00 17

Randonnée musicale

Le vendredi 12 juin, deux associations : « Le Club de randonnées 27 mille pattes » et « L'école de musique de la vallée de l'Eure » organisaient leur randonnée musicale annuelle dans notre village.

Une sympathique promenade-randonnée ponctuée de pauses musicales a donc permis à tous de découvrir Fontaine.

La mise en voix a été assurée dans la cour de l'école, par la chorale.

En passant par le bord de l'eau, une halte pianistique nous attendait au moulin de l'Aulnaie.

Puis, c'est au son des cors de chasse que nous sommes entrés dans le chemin rial.

D'autres musiciens nous attendaient à l'église pour des ensembles de guitares plein de soleil.

Tout au long du trajet, les chants, entonnés par la chorale et repris en chœur ont transmis à tous entrain et bonne humeur.



Comportement citoyen



Au nom du conseil municipal et de tous les Jovifontains nous tenons

ici à féliciter et à remercier vivement celles et ceux qui, en toute discrétion, s'efforcent de ramasser les débris rencontrés çà et là aux bords des routes et des chemins du village. Cette marque de civilité fait chaud au cœur et contribuera – peut-être – à modifier le comportement égoïste et stupide de ceux qui jettent négligemment canettes, boîtes vides et autres débris par leur fenêtre de voiture.

Concours photos

Fontaine Animation organise le deuxième concours photos du village, il est réservé aux jovifontains. Le thème est libre et vos clichés seront à remettre en mairie avant le 30 septembre 2015 en format papier 30x20.

L'exposition de ces photos aura lieu à la salle communale les 7 et 8 Novembre de 10 h à 18 h. M. et Mme Bertin photographes animaliers exposeront leurs œuvres sur le thème « Faune et Nature Normande ».

La remise des prix se fera le 11 Novembre à 12 h. De nombreux lots seront distribués.



Interdiction des traitements phytosanitaires

Sans attendre les mesures réglementaires pour réduire l'utilisation des traitements chimiques (Round-up par exemple) très nocifs pour nous, nos animaux, notre nourriture, nous pouvons d'ores et déjà lutter efficacement contre les mauvaises herbes en privilégiant :

- Les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) : extraits végétaux, fermentés ou non, dont la célèbre macération d'ortie. Ils ont un effet répulsif et renforcent les défenses immunitaires des plantes.
- Le paillage : puisque le ramassage des déchets verts et de tonte par la CAPE est supprimé, recyclez les ! En les étalant aux pieds de vos massifs et de vos haies, vous éviterez de laisser la terre à nue très appréciée des mauvaises herbes.
- Le cartonnage : vous pouvez renforcer le paillage en plaçant vos vieux cartons (le carton marron, sans vernis ni plastique) sous le paillage.
- Le compost : pour rappel, la Cape vous propose 2 modèles de composteur et deux volumes différents pour un montant de 10 ou 15 € suivant la capacité désirée.

En prenant quelques nouvelles habitudes simples et non contraignantes, vous vous faciliterez la vie, ferez des économies et embellirez votre jardin.

Alors, pourquoi s'en priver ?

et **VOUS...**



vous faites quoi pour l'environnement

Les abeilles

« Si l'abeille disparaît de la planète, l'homme n'aura plus que 4 années à vivre ». Cette théorie d'Albert Einstein, prévenait déjà de l'utilité des abeilles et du risque de leur disparition.

Selon l'INRA, la production de 84 % des cultures en Europe dépend directement des pollinisateurs, qui sont à plus de 90% des abeilles domestiques et sauvages ! Elles participent à la production de plus d'un tiers de la nourriture de l'Homme. Or, depuis plus de 10 ans, c'est l'hécatombe chez les abeilles du monde entier, les pertes sont considérables : jusqu'à 400 000 ruches ont été dévastées l'an dernier. L'abeille n'est pas dangereuse car elle n'attaque que si elle est dérangée dans sa vie quotidienne. Les piqûres sont certes légèrement douloureuses mais inoffensives, excepté si l'on est allergique et en France c'est le cas d'une seule personne sur cent. L'abeille butine le pollen des fleurs et le transporte sur ses pattes arrières. De fleur en fleur, c'est elle qui dépose le pollen sur le pistil, permettant la fécondation des ovules. Sans les abeilles, plus de pollinisation et donc plus de fruits. Un scénario envisageable si la mortalité des abeilles n'est pas stoppée. Le nombre de colonies d'abeilles chute de 10 à 30% par an en Europe et aux Etats-Unis. Comment expliquer ce déclin ?

Une des causes de mortalité des abeilles : les pesticides. A l'origine, ils sont diffusés dans les champs pour protéger les cultures des nuisibles. Mais ces produits sont toxiques et peuvent tuer les abeilles. Ils affaiblissent leur organisme et les rendent vulnérables aux maladies. Une solution serait d'en utiliser moins ou de se servir de molécules moins nocives. La sauvegarde des abeilles est un véritable enjeu pour notre planète et pour le maintien de notre alimentation, car souvenez-vous : sans abeilles, adieu aux fruits et légumes !



Jean-Yves Paulin

Visite du poste de transformation électrique de Pacy



Les équipes d'ERDF avaient organisé une visite du poste de transformation de Pacy sur Eure. Le sénateur maire Ladislav Poniatowski ainsi que notre maire, accompagnés de membres du conseil municipal ont découvert le fonctionnement de ce type d'installation et se sont rendus compte des efforts fournis par ERDF pour maintenir un service de qualité.

Pendant cette visite un point spécifique a été apporté à la sécurité, afin de rappeler que sur Fontaine des lignes de 15 000 V traversent la commune. ERDF a rappelé que, en cas de fil électrique tombé à terre, la plus élémentaire prudence consiste à NE TOUCHER A RIEN et à appeler les secours.

Notre secrétaire de mairie

La fonction de secrétaire de mairie, accessible après concours administratif, est un maillon incontournable de la vie communale. Mme Marie-Laure Benoist a rejoint la mairie en 2005 pour occuper ce poste. Elle travaillait auparavant pour le Conseil Général de l'Eure. La collaboratrice directe du maire met en œuvre les décisions municipales. Elle est un appui technique administratif et juridique auprès des élus. Ses tâches sont variées : préparation et rédaction d'actes administratifs (délibérations et arrêtés municipaux), suivi du budget, organisation des services de la commune, mise à jour des listes électorales, préparation des actes civils...



Elle a plaisir à renseigner les jovicontains lors des trois permanences hebdomadaires.

ATTENTION du 14/07 au 15/08 permanence mairie uniquement le vendredi de 16 h 30 à 19 h

Prévention canicule



Un coup de fil, un lien...

Pour adhérer au dispositif de prévention canicule, il suffit de vous inscrire en mairie. En cas de grandes chaleurs, le CCAS prendra régulièrement contact avec vous.

Si vous connaissez une personne susceptible d'avoir besoin de ce service, faites le savoir en mairie.

Pompiers	18	Renseignement administratifs (Allo Service Public)	39 39
Gendarmerie	17	Préfecture de l'Eure	02 32 78 27 27
SAMU (urgences médicales)	15	EAU (CAPE)	0 800 877 915
Toute urgence depuis portable	112	EDF (Dépannage)	09 726 7750 27
Assistante sociale ... Evreux / Nétreville	02 32 39 57 53	Transport scolaire	SITS
ADF 27	Aides à domicile	02 32 28 53 33	06 76 91 31 26
ADMR de l'Eure	Aides à domicile	02 32 39 80 80	Transport scolaire ..
Collecte déchets (CAPE)	0 800 508 104	Cars Jacquemard .	02 32 33 09 66
		Transport à la demande	0 800 27 27 00

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi 16 h 30 à 19 h, jeudi 10 h à 12 h, vendredi 17 h 30 à 19 h, autres jours sur rendez-vous avec le Maire ou les adjoints.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.fontainesousjouy.fr ou en utilisant ce flash code



Journal Municipal de Fontaine sous Jouy : Directeur de la publication Jacques Pouchin

Comité de rédaction : I. Bailly-Purnu, L. Huzé, F. Lamblardy, C. Maron, M. Philippe. Contribution photos M. Dupas.



L'exposition sur la guerre 39-45 des 2 et 3 mai 2015, organisée par la mairie, animée par Maïté Turmel aidée de Patricia Bray, conseillères municipales, et l'association ARG (Alliance Reconstitution Group) dont deux habitants de Fontaine sont membres, a permis aux visiteurs d'apprécier une collection fournie de matériels d'époque (jeeps, moto, journaux, drapeaux et objets divers) ainsi qu'une reconstitution d'un camp militaire américain et d'un camp de maquisards.

Une rétrospective sous forme d'affiches et d'archives était présentée.



Des sorties en jeep étaient proposées aux visiteurs pour découvrir notre jolie commune. La mairie vous remercie de votre intérêt pour cette page de l'histoire qu'il ne faut pas oublier en mémoire des hommes et des femmes qui se sont battus pour leur liberté et la nôtre.